



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 9 octobre 2025 à 17h30 en visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Séverine CRAIPEAU, Nathalie GUEDON GINFRAY, Pascal PARENT, Pascal POIDEVIN, Michaël ANNONIER, Lionel JAFFREDO, Jacky CERVEAU et Antony GAUTIER.

PV N°6 Saison 2025/2026

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance.

M. Jacky CERVEAU est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation de procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CFA le PV n°5 de la saison 2025/2026. La CFA adopte ce PV, en y mentionnant ses félicitations à Stéphanie FRAPPART, Camille SORIANO et Willy DELAJOD pour leurs performances lors du dernier Championnat d'Europe féminin.

3 – Informations du Président

La CFA présente ses condoléances aux proches de MM. Daniel GACOIN, ancien Président de la CFA et Aldo FILIPPINI, ancien observateur de la CCA, qui sont récemment décédés. Le Président salue la mémoire de ces deux serviteurs de l'arbitrage fédéral.

Il félicite Camille SORIANO pour sa sélection à la Coupe du monde U17 qui aura lieu du 17 octobre au 8 novembre prochains au Maroc, et informe la CFA de la participation de Mélissa ROSSIGNOL et Bérengère JOURDAIN au prochain stage UEFA pour les assistantes internationales.

Le Président évoque ensuite la démission de M. Didier VALSAQUE de toutes ses fonctions au sein de la FFF, pour raisons personnelles.

Il est proposé au COMEX de nommer Lilian JURY en remplacement à la CFSA.

Il est décidé de nommer Daniel MOULET comme Vice-Président délégué de la section Développement de l'arbitrage territorial.

Il est décidé de nommer Bruno RUFFRAY comme observateur des arbitres de la catégorie F2.

La CFA proposera un remplaçant à la commission de discipline LFP dans les meilleurs délais lors d'une prochaine réunion.

Enfin le Président tient à rappeler à la population arbitrale, le contenu du courrier du Président Philippe DIALLO en date du 21/12/2023, relatif au respect de la laïcité et notamment à l'interdiction du port de certaines tenues sans autorisation médicales. Un rappel sera adressé à l'ensemble de la population des arbitres et observateurs fédéraux.

4 – Retour sur le séminaire des sections de la CFA

Ce premier séminaire, apprécié par l'ensemble des participants, était très qualitatif. La CFA tient à souligner l'implication de toutes les personnes présentes.

5 – Représentation de la CFA aux stages supérieurs de Ligues

- 14 au 16 novembre à Nancy pour les Ligues du Grand-Est et des Hauts de France : Jacky CERVEAU
- 28 au 30 novembre à Ploufragan pour les Ligues de Bretagne et de Normandie : A désigner
- 28 au 30 novembre à Morfondé pour les Ligues Paris IDF et Bourgogne Franche Comté : Jacky CERVEAU
- 6 au 8 février à Puymoyen pour les ligues Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire : Jean-Claude PUYALT
- 6 au 8 février à Saint-Raphaël pour les Ligues Méditerranée, Occitanie et Corse : Pascal PARENT
- 27 au 29 mars à Lyon pour les Ligues Auvergne Rhône-Alpes et Centre Val de Loire : Jacky CERVEAU

6 – Informations de la Direction de l'Arbitrage

Le Directeur de l'Arbitrage, Antony GAUTIER, fait un point sur plusieurs sujets d'actualité :

- Stage UEFA Futsal du 13 au 16 octobre 2025 en préparation pour le prochain Euro
- Retour sur les journées interrégionales organisées par la FFF (deux journées organisées jusqu'à présent) : sujet de l'arbitrage évoqué notamment au travers du plan de lutte contre les violences
- Point d'étape sur le plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres : carton blanc, caméras portatives notamment.
- Invitation formation VAR pour les clubs de L1 le 18/11 : pour rappel, lors de la saison 24/25, seuls 4 clubs avaient répondu favorablement. En ce qui concerne l'invitation pour le 18/11, le premier club à répondre a été le LOSC, qui a refusé l'invitation. A date, 4 clubs ont répondu favorablement (dont 2 clubs qui avaient assisté à la formation en 24/25).
- Fixation des conditions de candidature à la catégorie fédérale féminine futsal pour la saison 26/27. La CFA valide les conditions suivantes :
 - Limite d'âge à moins de 37 ans à l'année de candidature
 - Tests physiques FIFA Féminines, catégorie inférieure, à savoir :
 - o Vitesse 3.90
 - o CODA 11.10
 - o ARIET 18-14.3 soit 820m
 - Pas de restriction au nombre de candidates par ligue.

Il va être demandé de manière très anticipée aux ligues régionales des candidates potentielles pour pouvoir les accompagner sur la fin de la saison avant de les évaluer sur le terrain lors de la saison 26/27.

La CFA remercie le Directeur pour sa présentation.

7 – Tuteurs programme horizon 25/26

La CFA valide les tuteurs listés ci-dessous pour les groupes horizon 25/26 et les remercie pour leur investissement au service du développement de l'arbitrage et de la formation des profils prometteurs :

Horizon Initial - Saison 25-26			
	ARBITRE	LIGUE	TUTEUR
1	BENITO Paul	NOUVELLE AQUITAINE - CAND FFF	DASQUE Jean-Guillaume - F3
2	BERDER Ewen	BRETAGNE - CAND FFF	RETAIL Pierre - F4
3	CRESCI Dorian	OCCITANIE - CAND FFF	CHANCIOUX Aldric - F4
4	FAUCHON Mathis	PARIS ILE DE FRANCE - CAND FFF	USTARITZ Anthony - F3
5	FONTENEAU Noa	CENTRE VAL DE LOIRE - CAND FFF	LEGAT Pierre - F3
6	FOURET Lucas	HAUTS DE FRANCE - CAND FFF	GAGNANT Yohan - F4
7	KONE Amara	PARIS ILE DE FRANCE - CAND FFF	GIORGETTI Valentin - F4
8	LAINE Axel	BRETAGNE - CAND FFF	BARENTON Edgar - F3
9	TARTARIN Anthony	AUVERGNE RHONE ALPES - CAND FFF	VINCENT Thomas - F3
10	VERECQUE Antoine	PARIS ILE DE FRANCE - CAND FFF	PERPINAN Romain - F3
11	FLORET BOSSOREILLE Manon	PARIS ILE DE FRANCE	GONCALVES Clémence - FF1
12	GUESDON Bess	HAUTS DE FRANCE	FOURNIER Romy - FF1
13	TOURNELLE Pauline	HAUTS DE FRANCE	DAUPEUX Elisa - FF1
14	ROBIN Karen	GRAND EST	GERBEL Audrey - FF1

Horizon Approfondissement - Saison 25-26			
	ARBITRE	LIGUE	TUTEUR
1	FOUREL Quentin	BRETAGNE - F4	BUQUET Ruddy - F1
2	ROBERT Tom	BRETAGNE - F4	BOLLENGIER Marc - F1
3	BENOIT Théo	GRAND EST - F5	HENRY Gabriel - F3
4	DEGAND Anthonin	GRAND EST - F5	BAERT Arnaud - F3
5	DELALOY Mathieu	CORSE - F5	LESAGE Mikael - F2
6	HINGRAND Robin	OCCITANIE - F5	BOUILLE Thierry - F2
7	LANTA Cédric	MEDITERRANEE - F5	SOUIFI Azzedine - F2
8	MERZOUG Bilel	MEDITERRANEE - F5	VALNET Antoine - F2
9	TAOUIL Hassan	OCCITANIE - F5	BATTA Florent - F2
10	BAYOUR Brice	AUVERGNE RHONE ALPES - 2ème	KHERRADJI Abdelatif - F1
11	GAZON Félicien	PARIS ILE DE France - 2ème	BEN EL HADJ Hakim - F1
12	LAMBERT Baptiste	BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 2ème	PIGNARD Jérémie - F1
13	DESROCHES Martin	HAUTS DE France - F4	LISSORGUE Romain - F1
14	GACHE Aymeric	OCCITANIE - F4	PETIT Aurélien - F2
15	TAULIER Florian	MEDITERRANEE - F4	STINAT Jérémy - F1
16	DRU Margaux	GRAND EST	ROCHEBILIERE Emeline - FF1
17	GUILLAUME Anaïs	BRETAGNE	COLLIN Alexandra - FF1
18	SALEMME Marion	MEDITERRANEE	BEYER Victoria - FF1
19	GILLOUX Marie	OCCITANIE	VANDERSTICHEL Maïka - FF1

8 – Demandes de Convention d'Insertion Professionnelle (CIP) 2026

Demande de CIP 2026 de Mme Jennyfer MAUBACQ et M. Matthieu DOR : la CFA accorde ces CIP, sous réserve de leur présence sur la liste SHN du Ministère et d'octroi du budget associé. Il convient de rappeler que ces demandes auraient dues être formulées avant le 1^{er} avril 2025, en application de l'article 48 du Règlement intérieur et qu'une demande tardive peut entraîner le refus d'octroi par la CFA et la DTN.

9 – Point sur l'arbitrage amateur

- Pour les observations de M. Loris NERY, ex-joueur professionnel actuellement arbitre F4 non classé, la CFA décide de désigner MM. Daniel FEUILLADE et Didier BERNARDET afin d'évaluer son niveau sur 2 rencontres de N2. Si ces observations sont concluantes, il sera ensuite observé sur des rencontres de N1.
- Organisation des examens candidats arbitres fédéraux Outre-Mer : les deux candidats MM. MONGORIN et INSSA seront observés sur des rencontres de niveau R1 en Métropole. Ils seront désignés sur des rencontres sélectionnées par la CFA en fonction de la date à laquelle une délégation de leur ligue d'appartenance se rendra en Métropole.
- Demande d'année sabbatique pour Mmes Lou Ann TEILLOUT, JAFFE, et Loubna HARROUCH, arbitre FFE3 : ces demandes sont acceptées, mais la CFA rappelle l'article 27 de son Règlement intérieur, qui prévoit que ces demandes doivent être effectuées avant le 31 mars de la saison précédente et que l'arbitre doit impérativement l'informer de sa volonté de réintégrer les effectifs fédéraux avant le 31 mars de la saison en cours si elle ne veut pas être considérée comme démissionnaire.
- Position de Mme Bess GUESDON, FFE3, licenciée au club de ROUBAIX évoluant en D3 féminine : pas d'opposition mais il faudra être vigilant quant à ses éventuelles désignations sur des rencontres concernant les clubs de la même poule que ce club.
- Rappel à adresser aux CRA pour les désignations des arbitres fédérales au niveau régional : l'article 38 du Règlement intérieur de la CFA, qui prévoit le niveau régional minimal auquel doivent être désignées les arbitres fédérales féminines, doit être scrupuleusement respecté. Un courrier va être envoyé aux CRA pour leur rappeler ces dispositions.

10 – Journées Nationales de l'Arbitrage (JNA)

Les journées nationales de l'Arbitrage organisées par le partenaire La Poste ont été lancées le 30/09 et donneront lieu à des initiatives sur tout le territoire durant le mois d'octobre.

Compte tenu des retours provenant des Ligues et Districts, la CFA pense important de se demander s'il ne faudrait pas repenser le modèle de cet événement majeur et invite toute personne ayant des idées en ce sens à les lui faire remonter. Il pourrait par exemple être intéressant de produire un fascicule listant les actions possibles à cette occasion, lequel serait transmis plusieurs mois à l'avance aux territoires pour les décliner au niveau local.

11 – Tests physiques de début de saison

Hormis M. Romain LISSORGUE et Mme Victoria BEYER, pour raisons médicales, tous les arbitres de toutes les catégories concernées ont validé les tests physiques FIFA et/ou UEFA. A cette occasion, les arbitres suivants ont donc validé les tests fédéraux de début de saison par équivalence :

- M. Willy DELAJOD
- Mme Stéphanie FRAPPART
- M. Nicolas DANOS
- M. Cyril MUGNIER
- M. Benjamin PAGES
- M. Mehdi RAHMOUNI
- Mme Camille SORIANO
- Mme Melissa ROSSIGNOL

Résultats des tests physiques de rattrapage organisés le 8 octobre 2025 au CNF :

Encadrement :

- Membres de la CFA : Jacky CERVEAU
- Préparateur athlétique : Jean-Michel PRAT
- DA : Laurent TARDIEU

Les résultats de cette session à laquelle étaient convoqués tous les arbitres n'ayant pas encore réussi les tests physiques de début de saison sont les suivants :

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat Vitesse	Résultat Aérobic	Résultat Tests
Cand FFE3	NOMMAY	OCEANA	validé	échec	échec
F4	LLEWELLYN	STEVEN	absent(e)	absent(e)	absent(e)
FFE2	LECOEUCHE	OMBELINE	absent(e)	absent(e)	absent(e)
Cand FFE3	LEBAS	ANAIS	absent(e)	absent(e)	absent(e)
Cand FFE3	MACHOMETA	IRYSSE	absent(e)	absent(e)	absent(e)

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat CODA	Résultat Vitesse	Résultat Aérobic	Résultat Tests
AF2	NACIRDINE	YASSINE	validé	validé	validé	validé
AFFE1	AMDOUNI	AMIRA	validé	validé	validé	validé
AFFE2	LETHUMIER	MARINA	validé	validé	échec	échec
AF1-ELITE	AUBE	JULIEN	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AF2	LARHANT	YOHANN	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AFFE1	GOUJON	MATHILDE	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AFFE1	GIURAN	BIANCA	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AFFE2	CADINOT	AURÉLIE	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
Cand AFFE2	MAMBRINI	AUDREY	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)

Les arbitres ne s'étant pas présentés à cette session pour raison médical ou après autorisation de la CFA pour motif légitime se verront proposer une nouvelle date afin de satisfaire aux tests physiques de début de saison, ils ne pourront pas être désignés avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Les arbitres ayant échoué aux tests physiques de début de saison se verront proposer une session de rattrapage lors de laquelle un second échec entrainerait leur rétrogradation en catégorie inférieure, en application du Règlement intérieur de la CFA. Ils ne pourront pas être désignés avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Il est rappelé que les arbitres doivent obligatoirement réussir les tests physiques de leur catégorie avant le 15 novembre 2025, faute de quoi ils seraient rétrogradés en application du Règlement intérieur de la CFA.

Les arbitres candidats doivent obligatoirement réussir les tests physiques de leur catégorie avant le 15 septembre pour les candidats aux catégories F5 et AF3 et avant le 31 octobre pour les candidats aux catégories Futsal 2, AFFE2, Féminine 3, dans le cas contraire leur candidature serait annulée.

Situation de Mme Oceana NOMMAY :

En application du Règlement intérieur de la CFA, les arbitres candidats ayant échoué aux tests physiques de début de saison sont remis immédiatement à l'entière disposition de leur Ligue et ne pourront pas prétendre au titre d'arbitre fédéral lors de cette saison. Leur candidature est annulée sans possibilité de remplacement pour leur Ligue d'appartenance.

A ce titre, Mme Oceana NOMMAY ayant échoué aux tests physiques de la catégorie FFE3 est immédiatement remise à disposition de sa Ligue régionale et n'est plus candidate à la catégorie FFE3.

Situation de Mmes Anaïs LEBAS et Irysse MACHOMETA :

Les candidatures de Mmes Anaïs LEBAS et Irysse MACHOMETA à la catégorie FFE3 sont annulées, puisque leur situation médicale ne leur permet pas de passer lesdits tests avant la date limite du 31 octobre 2025, comme exigé par le Règlement intérieur de la CFA. Elles sont remises à disposition de leur ligue régionale.

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

12 – Réflexion sur les tests physiques de début de saison pour les arbitres JAF et JAFFE

La CFA décide que ces tests seront à faire lors des stages de début de saison des catégories concernées à partir de la saison 2026/2027.

13 – Compte rendu des sections de la CFA

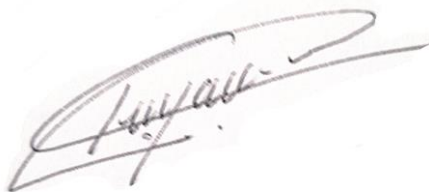
La CFA valide les PV suivants :

- PV de la section « Lois du jeu » du 25 octobre 2025.
- Compte rendu section « compétitions féminines » du 13 septembre.
- Comptes rendus section « jeunes arbitres fédéraux » des 25 et 29 septembre.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20H30.

Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT



Le secrétaire de séance

Jacky CERVEAU

